

4.3 Composition du parc photovoltaïque de Nançay

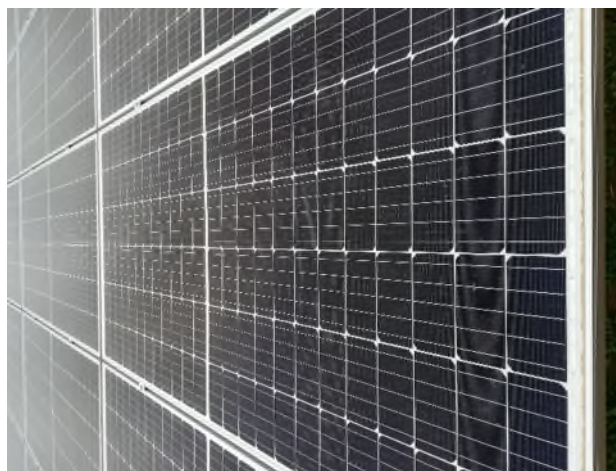
4.3.1 Les panneaux photovoltaïques

Le parc solaire sera composé de 23 922 modules photovoltaïques d'une puissance unitaire de 575 W. Ils sont constitués d'un assemblage de cellules photovoltaïques élémentaires qui utilisent la technologie du silicium cristallin (mono). Les cellules sont encapsulées dans du verre de 4 mm d'épaisseur et dans un cadre résistant aux torsions. L'espacement entre les modules est de 2 cm.

Les modules peuvent par ailleurs résister à des pressions atteignant 5 400 Pascals et répondent aux normes de sécurité CEI 61730. Aussi, afin de réduire le risque d'éblouissement, ils sont équipés d'une couche anti-reflet.

Les modules à base de silicium répondent à une technologie éprouvée, qui apporte des garanties en termes de fiabilité et de rendement, capables de s'inscrire dans le temps.

Concernant la qualité du matériel, Sun'R en tant qu'investisseur et donc porteur exclusif des risques liés à ce projet, s'assurera de la qualité des modules photovoltaïques et de leurs certifications auprès des principaux organismes de contrôle.



Source : Sun'R

Panneaux anti-reflets employés

Les modules seront recyclés à l'issue de leur exploitation, soit par l'intermédiaire du programme SOREN (ex. PV Cycle) soit directement par le fabricant.

4.3.2 Les structures porteuses et les fondations

Les modules seront fixés sur des structures métalliques dénommées « tables ».

